

tions tudesques des lieux, et quelques déplacements des noms des parties qu'imposaient le bon usage et les formulaires. Quatre moines et quatre abbés sont constitués témoins : Pierre est mis en tête, comme abbé de l'église et du lieu ; Gaufrroi dut honnêtement s'inscrire après tous les autres. Puis, sur quatre lacs découpés aux marges et pendants aux deux chartes, il étend deux fois une cire blanche, y imprime autant de fois le sceau de l'abbé de Clairvaux ; ce sceau est vu, et l'on y reconnaît le dextrochère se mouvant avec crosse en pal, à la légende de Clairvaux. Verticalement découpés sur l'inscription chirographaire, les deux actes sont confrontés aux signes de repère, vérifiés et remis aux parties, afin d'être déposés aux archives de Jette et de Ninove, pour la plus lointaine postérité (1).

Cette contestation, qui se réveilla plus tard et dura longtemps, devait avoir quelque importance. Le saint se hâta d'en finir, pour épancher librement son âme, au milieu des pieux cénobites. Après un premier entretien, il recommença une seconde fois encore, et avec un accent si pénétrant que le souvenir en demeura et s'en propagea au loin. Dans l'entraînement de son zèle, le saint exprimant vivement le désir d'être en tout semblable à ses hôtes, offrit avec candeur son habit blanc à ces anges. On délibéra : l'offre fut rejetée, avec la même franchise, par les moines noirs. Mais, sous des couleurs diverses, les cours restaient confondus ; et tous ensemble, une dernière fois, s'en allèrent prier à l'église : la foule des abbés et des moines blancs et noirs se déployaient le long des clotres ; tous les regards, au moment de le perdre de vue pour longtemps, suivaient l'hôte illustre ; sous les yeux de tous, il s'arrête à l'angle du cloître voisin de l'église, s'incline devant la madone, et lui adresse le salut

(1) Nous nous sommes strictement borné à ce qui convenait à notre sujet dans l'examen de cette charte, et bien que nous ayons pu paraître minutieux, nous sommes loin d'avoir épuisé cette intéressante étude. Nous aurions pu nous arrêter à cette forme chirographaire, aussi commune dans les chancelleries du Nord des Gaules qu'elle est rare ailleurs. La topographie de cette charte, l'importance des lieux contestés, le patronage de saint Amand et de saint Nicolas mis en cause, la reprise de la discussion, les nouvelles plaidoiries portées au tribunal du Métropolitain et du Souverain-Pontife, enfin une dernière sentence en 1180, que l'abbé de Prémontré prononce *ab irato* et pour en finir par un coup d'autorité, auraient mérité au moins une mention moins sèche que cette note. Il y aurait eu plus de choses à dire sur les compagnons de saint Bernard qui figurent dans cette charte ; sur Baudouin de Châtillon qui y porte encore le titre d'abbé, et qui se retrouve en Allemagne ; sur Gaufrroi, humble moine et qui deviendra un personnage considérable par ses écrits et par ses importantes fonctions. Enfin, sans intempérance d'érudition, ce premier sceau de saint Bernard prêtait à une glose attrayante. Contre l'usage général, ni la figure de l'abbé, ni le nom de saint Bernard ne s'y lisent. La main qui porte la crosse, se meut d'un nuage et exprime énergiquement l'investiture divine et les

qui a toujours fait tressaillir la Mère de Dieu : *Ave, Maria*. Sous les yeux de tous, la statue tressaillit, s'incline et répond : *Salve Bernarde*.

C'était une trop insigne faveur pour que le saint ne laissât pas un gage de sa reconnaissance. N'ayant pu léguer à Affligem sa tunique blanche, ni ranger ce saint bercail sous sa houlette, il voulut que son bâton pastoral lui demeurât en témoignage ; il en détacha le pavillon vermeil, et déposa ce présent tout d'or aux pieds de Notre-Dame d'Affligem, à la perpétuelle mémoire du salut qui lui fut accordé le 18 octobre 1146.

Tel fut ce jour, dans l'abbaye d'Affligem. Nous avons accompli notre tâche, autant qu'il a dépendu de nous ; heureux si ces pages écrites à la hâte, édifient d'autres, comme elles nous ont consolé nous-même.

Il nous resterait, après Notre-Dame, à décrire Saint-Pierre d'Affligem, à placer aux pieds de sa patronne, l'abbaye qui grandit sous son aile, et se déploie, comme les franges de son manteau ; c'est son œuvre visible, c'est la vertu qui s'échappe de ses lèvres, comme le salut de saint Bernard.

Ce complément de notre travail étant presque achevé, d'autres soins nous appellent ailleurs, et déjà peut-être l'attention de nos lecteurs est loin de nous. Qui peut, à l'heure du monde où nous sommes, penser à la veille ou au lendemain ? Vient des jours plus reposés, quelques heures se-reines : nous retrouverons l'abbaye ducale, la congrégation belge et son heureuse devise : *FELIX CONCORDIA*. D'ici là, nous fiant à la garde de Dieu et de la bonne Vierge, qu'il nous souvienne de Notre-Dame d'Affligem.

*Virginis Matris statua hæc, Mariæ
Voce, Bernardo retulit salutem.
Hanc quoque, æternæ cupidus salutis,
Sepe saluta.*

premiers mots de la charte : *Ego Bernardus, DEI GRATIA*. Nous ne pouvons nous empêcher de signaler une ressemblance très frappante entre la crosse figurée dans ce sceau, et le pavillon conservé par les Bénédictins d'Affligem. En considérant le second sceau de saint Bernard, retrouvé à Rouen, et relisant une lettre adressée à l'Institut de France, à ce sujet, nous avons failli nous égarer de l'embarras du docte correspondant qui voyant saint Bernard, comme dans tout les sceaux des abbés depuis six à sept cents ans, tenir le livre de la Règle, se demande si cet objet ne serait pas un *sablier mythologique*, ou plus probablement une *porte d'église avec chapiteaux, colonnettes et double-venteau* ? — Que serait-ce, si allant aux conjectures nous avions examiné jusqu'à quel point cette charte ne serait pas un autographe de saint Bernard ? Nous avons été frappé de la ressemblance de cette écriture avec une petite bandelette de parchemin déposée parmi les ossements de saint Bernard, que l'on a soupçonnée être un autographe du grand abbé de Clairvaux. Nous voudrions au moins que ces notes indicatives et ces courtes études donnassent assez de prix à cette charte, à ce sceau vénérable pour qu'on leur discernât, au nom de l'autorité ecclésiastique, une place plus convenable non-seulement dans un hôtel d'archives, mais bien plutôt dans une église et au trésor d'une cathédrale.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTES PRÉLIMINAIRES.

Le plan du travail qui précède, le cadre étroit et les conditions inévitables d'un article de *Revue*, ne nous ont pas permis de déduire méthodiquement, et selon l'ordre chronologique, les documents que nous avons à citer et à publier. Sans refondre ce qui est fait, ni revenir sur nos pas, nous devons pourtant orienter nos lecteurs, quant aux pièces qui vont suivre, et en établir l'enchaînement historique et corrélatif.

Dès le XI^e siècle, nous retrouvons la statue miraculeuse de Notre-Dame d'Affligem à l'origine même de l'abbaye (n^o II, col. 1823). Nous fixons cette origine à 1075, contre l'opinion commune qui la place dix ans plus tard. Notre date est établie par la mort de S. Annon de Cologne, qui bénit les premiers fondateurs d'Affligem, et par le texte épuré d'une chronique contemporaine de l'abbaye même.

Un extrait de l'ouvrage de Francon, II^e abbé et second fondateur d'Affligem, revu sur un ms. de bonne main du XII^e siècle (n^o III, *ibid*), quelques pieux vers inédits d'Amerius sur le saint abbé Albert dit *Marianus* (n^o IV, c. 1824) préparent comme le fond de scène où se rencontreront S. Bernard et N.-D. d'Affligem.

Le saint part de Clairvaux : comme pour planter un jalon à ce point de départ, nous publions une pièce inédite, la seule qui nous reste avec la continuation de Sigebert de Gembloux, de l'abbé Anselme. Les amis des antiques et bonnes lettres apprécieront l'exquise élégance de ce petit poème. Ceux qui ont visité Clairvaux, reconnaîtront dans cette page de l'abbé de Gembloux la Claire Vallée d'autrefois, et y trouveront de précieux détails topographiques, voilés sous une allégorie presque continue. Tous nous pardonneront d'avoir mis, comme prologue, cet épisode en tête de nos *Analectes* (n^o I, col. 1821).

Nous passons brusquement à Arras, où nous retrouvons saint Bernard dans une assemblée présidée par le métropolitain de Reims, assisté des suffragants d'Arras, de Téroouanne et de Soissons, des abbés de Clairvaux et de Mareuil, et des principaux membres du chapitre et du clergé d'Arras (n^o V, c. 1823). Nous regrettons de ne pouvoir insister sur cette pièce, sinon pour signaler peut-être un concile d'Arras jusqu'ici inconnu, pour établir au moins amplement deux voyages de saint Bernard à Arras, en 1132 et en 1146, et par conséquent une double visite à la sainte Chandelle d'Arras, qui a eu le malheur d'être en même temps trop abandonnée des Bollandistes et foulée indignement sous les pieds immondes de Voltaire.

Mais il faut suivre saint Bernard plus loin. Nous espérons avoir plus tard quelques documents qui conduiront le saint à Boulogne, comme l'insinue le P. Malbranq ; à Russeauville, dont Baudouin, son compagnon de voyage fut abbé ; à Saint-Bertin, où l'abbé et les moines semblent s'attacher à lui, l'un par les croisades, les autres par un commerce épistolaire ; puis tout le long du *Via Sanctorum* qui passait par Téroouanne, le siège épiscopal du B. Milon, la patrie du fondateur du Temple et de ses premiers chevaliers si chers à saint Bernard. Nous ne doutons pas que les moines de Clairvaux, qui peu avant la charte de Thierry d'Alsace (n^o VI, c. 1825), visitent le lieu où fut Notre-Dame de Los, ne soient le saint voyageur et ses compagnons. Au moins la chronique de Los affirme que la première pierre fut posée en présence de saint Bernard en 1146, et la chronique de Saint-Bertin ajoute que plusieurs monastères furent alors visités, réparés ou construits en Flandre par saint Bernard (n^o VII, c. 1824).

Il nous manque les documents perdus d'une halte immanquable à Tournay, qui, l'année suivante, obtint, grâce à saint Bernard, le rétablissement de son antique évêché. Le saint figure encore dans les vitraux de la belle basilique romane de Notre-Dame de Tournay. Il y a même une mention expresse de ce voyage, mais sans indication de dates, dans un fabuleux ouvrage de Hoverlant qui a pu faire, sur l'histoire de Tournay, 40 volumes que l'on n'ose citer. Ce qui est plus grave, c'est la prétention de dom Brial qui, appuyé sur le témoignage d'Hérimann, dont nous avons parlé, place en l'an 1146 une grande prédication du saint à Tournay (1), et la conversion de trente notables du clergé de la ville, auxquels, peu après, saint Bernard écrit une lettre d'encouragement, comme un vieillard déjà fatigué. A son premier voyage de 1132, saint Bernard aurait-il pu parler ainsi ?

Nous sommes assuré d'avoir, en cette même année, saint Bernard à Bruges, grâce aux quatre lignes que nous avons exhumées du cartulaire abandonné de l'abbaye d'Eechout (n^o VIII, col. 1825).

Enfin la charte de Thierry d'Alsace (n^o IX) nous rapproche d'Affligem et nous conduit à Ypres.

On sait ce qui s'est passé à Affligem. Nous devrions donner un *fac-simile* des deux chartes de Ninove et de Dilighem et du sceau de saint Bernard. Nous attendons que l'original de Dilighem se retrouve aux archives du royaume, à Bruxelles, ou dans quelques collections inexploitées, comme l'original de Ninove s'est rencontré à Gand. Il serait curieux de rapprocher bout à bout, après sept cent deux-ans révolus, ces deux morceaux de parchemin, coupés sous les yeux, peut-être de la main de saint Bernard, en la salle capitulaire d'Affligem, *ad perpetuam rei memoriam*.

Nous ne devons pas moins remercier les deux savants belges, MM. Van der Mersch et le baron de Saint-Genois, qui nous ont transmis le *fac-simile* et le sceau qui accompagnent le double texte des chartes de Ninove et de Dilighem (n^o X-XI, col. 1825).

Une chronique d'Affligem résume l'événement de 1146 (n^o XII), consigné au Martyrologe et en la chronique de Villers (n^o XIII-XIV). Amerius d'Affligem met ce récit en vers (n^o XV).

Les pièces (n^o XIII et XIV, col. 1827), ont pour nous un double prix : la première est un témoignage de l'abbaye de Villers, inséré dans son Martyrologe, lequel fixe le jour de la visite de saint Bernard. Toutes les deux sont de plus, pour nous, un souvenir de notre visite au musée des nouveaux Bollandistes, et une occasion de dire toute notre gratitude pour leur bienveillant et unanime empressement à favoriser nos études.

En 1153, les nombreux moines d'Affligem ouvrent une procession à Bruxelles, et la continuent jusqu'à Wavre, suivis par trente mille pèlerins (n^o XVI, *ibid*).

En 1160, un pèlerin venu d'Angleterre, et connu pour avoir persécuté l'abbaye, probablement en ses biens d'outre-mer, tomba malade à l'hospice de l'abbaye. Il y fut traité si fraternellement qu'étant retourné en Angleterre, il revint se cacher sous le plus humble froc du monastère, et y mourir converti. Nous trouverons quelque occasion de publier en entier les rudes et vigoureux vers léonins qu'il écrivit, entre

(1) Voir les *Nouveaux mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. IV, p. 508.

ses deux voyages. Nous ne pouvons ici que détacher quelques vers en l'honneur de N.-D. (n° XVII, c. 1823). Amerius nous fait connaître les vieux usages de l'abbaye pour honorer la statue miraculeuse, antérieurs à la réforme de Bursfeld (n° XVIII, col. 1828).

En 1460 (1), l'abbé Goswin rebâtit le cloître où passa saint Bernard (n° XIX, *ibid.*).

Après l'introduction de la réforme de Bursfeld, et pendant l'invasion du protestantisme, Afflighem a toujours sa ferveur pour Notre-Dame miraculeuse. Jean Solebreck, l'un de ses moines, nous en fournit la preuve (n° XX, *ibid.*).

En 1578, la crosse de S. Bernard est séparée de Notre-Dame; mais sauvée et fidèlement gardée (n° XXI).

En 1580, la statue miraculeuse est brisée par les iconoclastes (n° XXII).

En 1605, l'abbaye est rebâtie, et la statue refaite et remplacée sur son même piédestal où l'avait saluée saint Bernard (n° XXIII, col. 1829).

Nous ajouterons ici quelques dates aux pièces justificatives :

En 1606, la crosse de saint Bernard est réintégrée au trésor de la sacristie d'Afflighem.

En 1618, Haefsten orne de vitraux le cloître de Notre-Dame, et y fait peindre la vie de la sainte Vierge et le miracle d'Afflighem.

En 1621, la statue est transférée du cloître à l'aile gauche de la nouvelle église, au chœur des religieux. Haefsten fait maintenir l'usage de garder le grand silence dans le cloître de Notre-Dame, à partir des vitraux qui rappellent la visite de saint Bernard (n° XXIV, col. 1829).

En 1624, on commence la procession solennelle de l'Assomption où la statue est portée par quatre religieux capucins autour de l'abbaye.

En 1626, la statue est placée au milieu même du chœur sous un riche dais, élégamment ornée des inscriptions d'Haefsten, qui fait peindre par Crayer un magnifique tableau des trois docteurs bénédictins, pénétrés de Notre-Dame, saint Hildefons, saint Anselme et saint Bernard, auxquels était joint le B. Rupert au bas du tableau on lisait : *S. Bernardus eandem salutans a statua responsum accepit.*

En 1627, Jean Verpoorten, prieur de Wavre, réclame et obtient, pour la placer en son église, la seconde statue faite des débris de la plus ancienne, et confiée jusque-là aux RR. PP. jésuites de Bruxelles. On ne sait ce qu'est devenue depuis cette seconde statue.

En 1627, une congrégation nouvelle est érigée entre les abbayes flamandes, sous le vocable et le patronage d'Afflighem (n° XXV, *ibid.*).

En 1630, Urbain VIII accorde des indulgences pour la fête de la Présentation de Notre-Dame, adoptée pour la commémoration du miracle de 1146.

En 1645, un miracle, attesté par trois témoins et un médecin, confirme la dévotion des fidèles pour les statuettes de Notre-Dame d'Afflighem.

En 1647 l'archevêque de Malines accorde également des indulgences (n° XXVI, *ibid.*).

En 1648, meurt en odeur de sainteté l'un des plus pieux moines d'Afflighem, le frère Ghislain, que son innocence et son amour pour Notre-Dame firent surnommer *Puer Angelicus et Marianus*.

En 1651, un autre miracle a pour garant la déclaration d'un officier, le baron de Mersele, qui, frappé d'un coup de feu à bout portant, attribue son salut à une image de Notre-Dame d'Afflighem qu'il portait sur lui.

En 1655, Rupert Diétrix, 42^e prélat, se fait remarquer par son dévouement et son zèle pour la statue miraculeuse.

En 1657, Odon Cambier continue, par ses travaux historiques et sa verve poétique, la tradition d'Afflighem (XXVII, col. 1830).

En 1701, Raoul Crucker, encore novice, et depuis grand prévôt, mérite à son tour d'être mentionné dans cette série de témoignages à l'honneur de Notre-Dame.

En 1745, Benoît XIV donna le bref, que nous publions (n° XXVIII, col. 1831).

De 1764 à 1770, l'église et le chœur de Notre-Dame sont rebâties entièrement.

En 1774, Paquet fait des recherches à Afflighem sur le séjour de saint Bernard : ses notes sont perdues.

En 1781, des désordres obligent le prévôt de changer les heures de la procession de l'Assomption.

(1) Il peut paraître extraordinaire que nous n'ayons pas de cette époque un plus grand nombre de témoignages de l'abbaye même. Le silence de ses chroniques a déterminé les Bollandistes à passer outre, et a beaucoup fortifié l'argument négatif, alors si péremptoire. D'abord nous y opposons toutes ces pièces positives; puis, nous expliquons le silence des chroniqueurs de l'abbaye. Afflighem, au XIV^e siècle, a été trois fois incendié, et, au XVI^e, trois à quatre fois pillé par divers partis, abandonné à peu près et dépeuplé pendant vingt-sept ans. Les archives furent dispersées dans sept ou huit translations des moines à Wavre, à Bruxelles, à Malines, à Louvain, à Vlierbeck. Les chroniques échappées à tous ces désastres et parvenues jusqu'aux Bollandistes se réduisent à une continuation de Siegbert de Gembloux, et à des lambeaux publiés dans le spicilege d'Achéry sous le titre de *Chronique d'Afflighem*. Pour la continuation elle n'est qu'une série souvent interrompue de notes échelonnées à de longs intervalles. Toute l'époque de S. Bernard y manque. MM. Pertz et Bethmann, en publiant cet appendix, ont visiblement fait remarquer cette lacune. Quant au Spicilege, 1^o il s'y trouve une notice contemporaine de la fondation, qui n'embrasse que les 14 premières années de 1075 à 1089; nous pourrions appeler ces premiers chapitres écrits par un contemporain l'*Exordium Afflighemense*; 2^o Il existait dans quelques anciens mss. une conclusion du 10^e chapitre qui manque au Spicilege, et que nous reproduisons ici : elle sépare d'une manière tranchée la première partie du reste de l'ouvrage.

... *Fulgentius onus sibi impositum cum metu et reverentia suscepit, atque per vitæ suæ tempus præfatum locum laudabiliter rexit, ad laudem et gloriam summi Creatoris gloriosæque V. Matris ejus, summorumque apostolorum Petri et Pauli, totiusque curiæ cœlestis, ut scripta et præ eminentia super loci fundatione, ejusque confirmatione et approbatione latius hoc declarant.*

Il résulte de cette note que le premier chroniqueur est antérieur à l'abbé Fulgence, et à l'an 1122, et que son continuateur, auteur de cette conclusion, écrivait après cette date. Nous serions tenté d'attribuer à celui-ci le 9^e et le 10^e chapitre tout à fait différents des précédents; l'auteur y accumule sans ordre une série de faits qui s'étendent évidemment jusqu'à 1150. Un frère Arnoul, convers en 1086, est dit avoir vécu 64 ans au monastère. Ce n'est donc qu'après 1150, après la visite de S. Bernard, qu'on ajouta deux chapitres à la chronique; 3^o Plus tard encore, d'autres chroniqueurs fournirent divers lam-

beaux. Il en manque sur l'époque de la visite de S. Bernard. Au moins il n'y eut rien de suivi jusqu'à Jean Van der Meer, connu sous le nom d'*Amerius*, qui écrivit de 1535 à 1540. Encore Odon Cambier ne put-il envoyer à d'Achéry que des fragments d'*Amerius*. Il se proposait de les compléter. Il mourut très-jeune, laissant quelques notes demeurées inédites.

En 1796, les religieux, expulsés de leur abbaye, en emportent la statue miraculeuse.

En 1802, le dernier prévôt donne un témoignage authentique que nous publions n° XXIX, col. 1831.

En 1841, D. Veremond d'Haens replace la statue miraculeuse dans la petite église de Termonde, occupée par les nouveaux Bénédictins belges.

Nous donnons pour épilogue à ce travail une hymne cistercienne déjà connue sur Notre-Dame et saint Bernard, et que nous reproduisons, ne fût-ce que pour reposer nos lecteurs de cette série peut-être fastidieuse de récits écourtés, de notes éparses et de documents très-disparates, n° XXX, col. 1832.

Nous n'osons pas même dire avec un abbé d'Afflighem : *Videbor forsitan nimis, sed nemini nisi qui fuerit et Matri ingratus et in Filium impius* (infra col. 1824).

MISCELLANEA

Plerumque anecdotæ.

DE CULTU B. MARIE VIRGINIS IN ABBATIA AFFLIGHEMENSI

ET

DE ITINERE S. BERNARDI PER TRACTUS FLANDRICOS A. D. MCXLVI.

I

Venerabili Abbati Clavallensi Bernardo, Anselmus Gemblacensis, in laudem Claravallis.

Vallis devexa, quam mons objectus opacat,

Quam premit bibernis defluus amnis aquis,

Non satis aut segeti, satis aut accommoda viti :

Damnat Vitipater, devovet alma Ceres.

Hic tua dissimilis longe, Pater optime, vallis :

Vallis utriusque deo germine grata suo.

Hæc etiam gelida quondam torpebat in umbra;

Innatatque suis improba canna vadis.

Missus es a Domino prave cessantis agelli,

Mandantur curæ tesqua colenda tuæ.

Ad præscripta bonus consurgis munia servus

Armas exertas vomere, falce manus.

Dirigit, illustrat tua Sol vestigia verus,

Qui jubat occiduis subdere nescit aquis;

Qui simul afflavit sterilis loca cæca paludis,

Noxia caligo, noxius humor abili.

Tesqua prius, Tempe clarissima nunc, trahitexre

Clara suum vallis riteque nomen habet.

Neve filix increseat, et intuba pessima messi,

Carduus in pingui luxuriatur humo,

Vertis fecundas impresso vomere glebas,

Pondere quas rastro discutiente domas.

Paribus hinc sulcis cerealia semina condis,

Fœnore proventus multiplicanda sui.

Suspensum palo simulacrum territat, arcu

Tenso, damnosas et procul arceat aves.

Ac Domini Sabaoth generoso palmite Sorech

Vinea plantatur, ubi loce;

Vinea, de Phariis per te translata tenebris,

Eruta cœnosa tersa gurgitibus.

Infodis et certo disponis limite vites,

Subdens braceolis fortia fulera suis

Sufficiat ne non gemmis lactentibus humor,

Falce supervacuam, luxuriamque putas,

Neve caper viti, sus insultet sationi.

Quadrata sepi undique maceria

[Dumque fovent molles] austri spiramine levi,

[Arces atra poli frigora] threicii.

..... mella saporis

(*Folio misere corraso, novem carmina exciderunt.*),

Matris mutata silvestris surculus umbra,

Discit lenæi fronde virere dei.

Gemmula jam florem profert, diffundit odorem

Pampineum, quo se porrigit usque nemus.

Jam gravidam vitem geniali fasce levavi

Imperat autumnus, et sua dona legi.

Jam Domini complent messis, vindemia, fructu

Horrea triticeo nectareoque lacus.

A His oblectatur sponsi sponsæque voluptas,

O amborum, opera, Dulcis amice, tua.

Te manet emeritum merces amplissima servum,

Pro servi meritis, gloria perpes herum.

Ex cod. Duaceno 552, olim Aquicinctino.

II. — 1075.

Fuit igitur statua ista, Beatissimam Virginem

MARIAM puerum suum in ulnis habentem represen-

tans, sculpta ex molliori illo et subcandido aut sane

huic simillimo lapide, arena nigra nonnihil inspersa

(quem Teutones *Avensteen*, Brabantés *Lavender-*

steen nuncupant), longitudinis hominis mediocris,

hoc est quinque et amplius pedum, opere et habitu

prorsus antiquo, velo ex capite defluente in hume-

ros...; locus autem, quo primum constituta per-

mansit et honorata fuit centenis aliquot annis, est

in claustro sive ambitu monasterii, juxta osium

quo ex illo in dormitorium, ubi et ejusdem basis

ipsa modo visitur, eminens ex parte antiquioris

ecclesiæ, ubi modo constituta est alia D. Virginis

statua, cum hac subscriptione :

Virginis hancce piæ statuum venerare MARIE

Præteriensque cave ne taceatur Ave.

Ex chron. MS. Phalesii.

III. — Circa annum 1121.

B. MARIE Virginis Præconium, a Francone, abbate

Afflighemensi II, denuo ex codicibus recensitum.

Et dignum erat ut, qui corruptam in Adam massam

sanare veniebat, non de semine corruptionis, sed

de potentia Spiritus Sancti nasceretur... Quæsitum

est vitrum mundissimum atque solidissimum, per

quod igneos radios transmitteret sol justitiæ ad

effugandas tenebras gentium, ex quibus puritas

vitri et claritatis augmentum conciperet, et inte-

gritatis detrimentum non sustineret... Ubinam

terrarum tam speciosa [virgo inveniri posset, quæ

regem cœlorum oculis caperet (1)], quæ Filium Dei

de sinu Patris alliceret, et in amplexus suos vin-

culis charitatis præ violentia captivum traheret?

Diu quæsita, multis sanctorum votis exspectata, tan-

dem inventa est specialis illa, specialiter digna,

singulariter pulchra, virgo MARIA. Sed a quo in-

venta?.. Ipsa Sapientiam MARIAM sibi in sponsam ab

æterno ordinavit, ipsa in plenitudine temporis ca-

stissimum MARIE uterum in tabernaculum sibi san-

ctificavit; ipsa templum in MARIA omni gloria et

decore super omnium creaturarum visibilium atque

invisibilium pulchritudinem adornavit? quantum

voluit, et quantum nasciturum de ea decuit... *Jure*

(1) Hæc et alia uncinis inclusa e codice Camera-

cesi desumuntur in editis vero omnino desunt.